RUGBY LYC REGLEMENT 71

2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous	
REFERENTS DE L'ACTIVITE	LARGY Daniel LANGLOIS Vincent MERLE Dominique MAZENOT Jean Marc
ENGAGEMENT	Le plus tôt possible – 15 jours avant la première rencontre
CATEGORIES	Voir fiche sport En s'appuyant sur les recommandations de la fiche sport citée ci-dessous, nous nous permettons certains aménagements dans les catégories. « Elle offre par ailleurs des pistes de développement et une grande souplesse d'organisation du sport pour les AS et lors des phases départementales et académiques. Elle intègre dans la vie des AS et dans le déroulement des championnats les axes prioritaires du PNDSS. » En équipe fille : les joueuses minimes peuvent participer aux journées de championnat si le niveau le permet, de même qu'aux entrainements Mixité possible autorisée à l'appréciation des professeurs. (Entraînements)
CLASSEMENT	Classement prenant en compte, les 3 premières journées puis finale entre les premiers le 24 ou 31 janvier 2024.
ARBITRAGE	L'accompagnateur (ou l'un des accompagnateurs) doit obligatoirement être capable d'assurer la sécurité sur l'arbitrage lors d'un match.
JEUNE COACH	1 Jeune Coach NON obligatoire
CERTIFICAT	Obligatoire pour la pratique du Rugby Arrêté du 9 juillet 2018 modifiant l'article A. 231-1 du code du sport « 8° Pour la pratique du rugby à XV et à VII : De 12 à 39 ans, en compétition ou hors compétition, une attention particulière est portée sur : - l'examen cardio-vasculaire - l'examen du rachis